



Pégase 3



Fiche Solution



Rubrique de régularisation AGCP Retraite



Création le 06/12/2019

<http://www.micromegas.fr>



Sommaire

1 LE CONTEXTE.....	4
1.1 PRE-REQUIS	4
1.2 Contexte	4
2 MISE EN PLACE DANS PEGASE	4
3 EXEMPLE.....	6
3.1 Avant régularisation	6
3.2 Régularisation manuelle de l'AGCP Retraite	7



Suivi de la notice

06 Déc. 2019	Création de la notice	



1 LE CONTEXTE

1.1 PRE-REQUIS

S'agissant d'une régularisation manuelle de l'AGCP Retraite, il est indispensable d'identifier les montants à régulariser, au préalable.

1.2 Contexte

S'il est nécessaire de régulariser la part retraite de l'Allègement Général de Cotisations Patronales, il est mis en place une rubrique distincte (ALPRE) présente uniquement sur un dernier bulletin ou sur la période 12 de l'exercice.

Cette rubrique permet de prendre en compte dans la DSN mensuelle, les montants forcés sur le bulletin de l'AGCP Retraite.

Le paramétrage de cette rubrique est dédié spécifiquement à la régularisation manuelle de l'AGCP Retraite.

2 MISE EN PLACE DANS PEGASE

Création d'une nouvelle rubrique de profil « ALPRE » qui devra être située après les différentes rubriques d'AGCP dites « classiques ». Le numéro de rubrique est indiqué à titre informatif.

Accéder au Menu : « Rubriques / Créer »

Dans la page « Identité » :

The screenshot shows the 'Rubriques [835590] - AGCP Régularisation Retraite' dialog box. The 'Identité' tab is selected on the right sidebar. The main area displays the rubric code '835590' and the name 'AGCP Régularisation Retraite'. Below it, the formula is listed as 'Allègement patronal sur retraite complémentaire [ALPRE]'. A note indicates that the entry can be printed directly on the bulletin. At the bottom, there is a field for 'Montant patronal' containing 'MONTANTCALCULE' and a checked checkbox. Navigation buttons for back, forward, search, and other functions are at the bottom.

Dans la page « Calcul » :

Après création de la rubrique, cocher la case « Rubrique intermédiaire de calcul » et indiquer l'organisme de cotisation « RETRA ».



Rubriques [835590] - AGCP Régularisation Retraite

Toutes les rubriques

Validité à partir du 01/01/2019

[Cliquer ici pour modifier]

La rubrique se calcule si...
Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul →

Organisme de cotisation RETRA

Retraite

Rubrique MSA

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Dans la page « *Identité* » :

Une fois la manipulation ci-dessus effectuée, il faut retourner dans la page « *Identité* ». Au niveau de la zone « *montant patronal* », il faut cocher la case « *Autoriser la saisie* », devenu accessible, et valider.

Rubriques [835590] - AGCP Régularisation Retraite

Toutes les rubriques

Validité à partir du 01/01/2019

835590 AGCP Régularisation Retraite

Formule : Allégement patronal sur retraite complémentaire [ALPRE]

Valeur Intervalle Arrondi

Autoriser Imprimer sur la saisie le bulletin

Montant patronal **MONTANTCALCULE**

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Dans la page « *Options* » ; onglet « *DSN / Données nominatives* » :

- Renseigner le code de base assujettie (78.001) : « *03 – Assiette brute déplafonnée* »
- Renseigner le code de cotisation individuelle (81.001) : « *106 – Réduction générale ...* »

Rubriques [835590] - AGCP Régularisation Retraite

Toutes les rubriques

Validité à partir du 01/01/2019

DADS-U DSN Planning Divers

Général Données nominatives

Autre élément de revenu brut - Type (54.001)

Autre élément de revenu brut - Montant déclaré (54.002)

Code de base assujettie (78.001) **03-Assiette brute déplafonnée**

Ne pas cumuler les bases des rubriques pour ce code pour un même bulletin

Type de composant de base assujettie (79.001)

Code de cotisation individuelle (81.001) **106-Réduction générale des cotisations patronales Agirc**

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Avec ce paramétrage, il sera donc possible de saisir un montant d'allégement sur le bulletin pour l'AGCP retraite afin qu'il soit pris en compte dans la DSN.



3 EXEMPLE

Cette régularisation sera positive (+) ou négative (-), en fonction de la situation réelle du dossier.

Dans l'exemple ci-dessous, on doit régulariser pour un salarié sur la paie de 10/2019 (solde de tout compte) de l'AGCP Retraite pour un montant de « - 50 ».

3.1 Avant régularisation

Sur le bulletin, l'AGCP du mois courant est calculé.

668020	Retraite Tranche 1	R	1808.90	4.570	82.67	5.590	101.12		= 222.68
668030	Retraite Tranche 2	R		10.290		11.300			
669020	Contribution Equilibre Général T1	R	1808.90	0.860	15.56	1.290	23.33		
669030	Contribution Equilibre Général T2	R		1.080		1.620			
669040	Contribution Equilibre Technique	R		0.140		0.210			
691000	Prévoyance TA Gardien/Employé	R	1808.90	0.520	9.41	0.520	9.41		
691200	Prévoyance TB Gardien/Employé	R		0.520		0.520			
696150	Mutuelle Gardiens / Employés	R	3377.00	1.045	35.29	1.045	35.29		
835500	Réduction générale de cotisation...	R	1808.90				-50.65		
835550	Réduction général de cotisation...	V					-9.41		
835580	Réduction générale de cotisation...	V					-13.93		
835590	AGCP Régularisation Retraite	R							
839000	Réduction cotis. Salariales sur HS	R		11.310					
839001	Réduction cotis. Salariales sur HS	R		11.310					
839200	Déduc. Forfaitaire sur les H. su...	R							
839500	Part non exo Fiscale HS/HC	R							
840000	C.s.g déductible	R	1821.94	6.800	123.89				
840300	CSG-CRDS Déductible HS/HC n...	R		6.800					
843000	CSG/CRDS sur heures supplém...	R							
850000	Total imposable	F			1445.32				

Dans la DSN du mois courant, on retrouve les montants des cotisations de retraite et de l'AGCP Retraite :

- Dans le bloc 20 :

20	Versement organisme de protection sociale
20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale 0012
20.003	BIC 'XXXX'
20.004	IBAN FR76
20.005	Montant du versement 206.75
20.006	Date de début de période de rattachement 01102019
20.007	Date de fin de période de rattachement 31102019
20.010	Mode de paiement 05 / 05-prélèvement SEPA
20	Versement organisme de protection sociale
20	Versement organisme de protection sociale

- Dans le bloc 81 :

78	Base assujettie
78	Base assujettie
78.001	Code de base assujettie 03 / 03-Assiette brute déplafonnée
78.002	Date de début de période de rattachement 01102019
78.003	Date de fin de période de rattachement 31102019
78.004	Montant 1808.90
79	Composant de base assujettie
79	Composant de base assujettie
81	Cotisation individuelle
81.001	Code de cotisation 018 / 018-Réduction générale des cotisations patron...
81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale 78861779300013
81.003	Montant d'assiette 1808.90
81.004	Montant de cotisation -60.06
81	Cotisation individuelle
81.001	Code de cotisation 105 / 105-Montant de cotisation Régime Unifié Agirc-...
81.004	Montant de cotisation 222.68
81	Cotisation individuelle
81.001	Code de cotisation 106 / 106-Réduction générale des cotisations patron...
81.003	Montant d'assiette 1808.90
81.004	Montant de cotisation -13.93
78	Base assujettie



3.2 Régularisation manuelle de l'AGCP Retraite

Insertion et valorisation de la nouvelle rubrique sur le bulletin du mois courant.

668020	Retraite Tranche 1	R	1808.90	4.570	82.67	5.590	101.12	
668030	Retraite Tranche 2	R		10.290		11.300		
669020	Contribution Equilibre Général T1	R	1808.90	0.860	15.56	1.290	23.33	
669030	Contribution Equilibre Général T2	R		1.080		1.620		
669040	Contribution Equilibre Technique	R		0.140		0.210		
691000	Prévoyance TA Gardien/Employé	R	1808.90	0.520	9.41	0.520	9.41	
691200	Prévoyance TB Gardien/Employé	R		0.520		0.520		
696150	Mutuelle Gardiens / Employés	R	3377.00	1.045	35.29	1.045	35.29	
835500	Réduction générale de cotisatio...	R	1808.90				-50.65	
835550	Réduction général de cotisatio...	V					-9.41	
835580	Réduction générale de cotisatio...	V					-13.93	
835590	AGCP Régularisation Retraite	R					-50.00	= - 63.93
839000	Réduction cotis. Salariales sur HS	R		11.310				
839001	Réduction cotis. Salariales sur HS	R		11.310				
839200	Dédic. Forfaitaire sur les H. su...	R						
839550	Part non exo Fiscale HS/HC	R						
840000	C.s.g déductible	R	1821.94	6.800	123.89			
840300	CSG-CRDS Déductible HS/HC n...	R		6.800				
843000	CSG/CRDS sur heures supplém...	R						
850000	Total imposable	F		1445.32				

Dans la DSN, on constate que la régularisation a été prise en compte.

Elle impacte le bloc 20 correspondant au montant du versement ainsi que le bloc nominatif 81 au niveau du code 106.

- Dans le bloc 20 :

20			Versement organisme de protection sociale
20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	10012	
20.003	BIC	...PXXX	
20.004	IBAN	FR763	
20.005	Montant du versement	158.75	
20.006	Date de début de période de rattachement	01102019	
20.007	Date de fin de période de rattachement	31102019	
20.010	Mode de paiement	05 / 05-prélèvement SEPA	
20			Versement organisme de protection sociale
20			Versement organisme de protection sociale

- Dans le bloc 81 :

78			Base assujettie
78			Base assujettie
78.001	Code de base assujettie	03 / 03-Assiette brute déplafonnée	
78.002	Date de début de période de rattachement	01102019	
78.003	Date de fin de période de rattachement	31102019	
78.004	Montant	1808.90	
79			Composant de base assujettie
79			Composant de base assujettie
81			Cotisation individuelle
81.001	Code de cotisation	018 / 018-Réduction générale des cotisations patron...	
81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	78861779300013	
81.003	Montant d'assiette	1808.90	
81.004	Montant de cotisation	-60.06	
81			Cotisation individuelle
81.001	Code de cotisation	105 / 105-Montant de cotisation Régime Unifié Agirc...	
81.004	Montant de cotisation	222.68	
81			Cotisation individuelle
81.001	Code de cotisation	106 / 106-Réduction générale des cotisations patron...	
81.003	Montant d'assiette	1808.90	
81.004	Montant de cotisation	-63.93	
78			Base assujettie